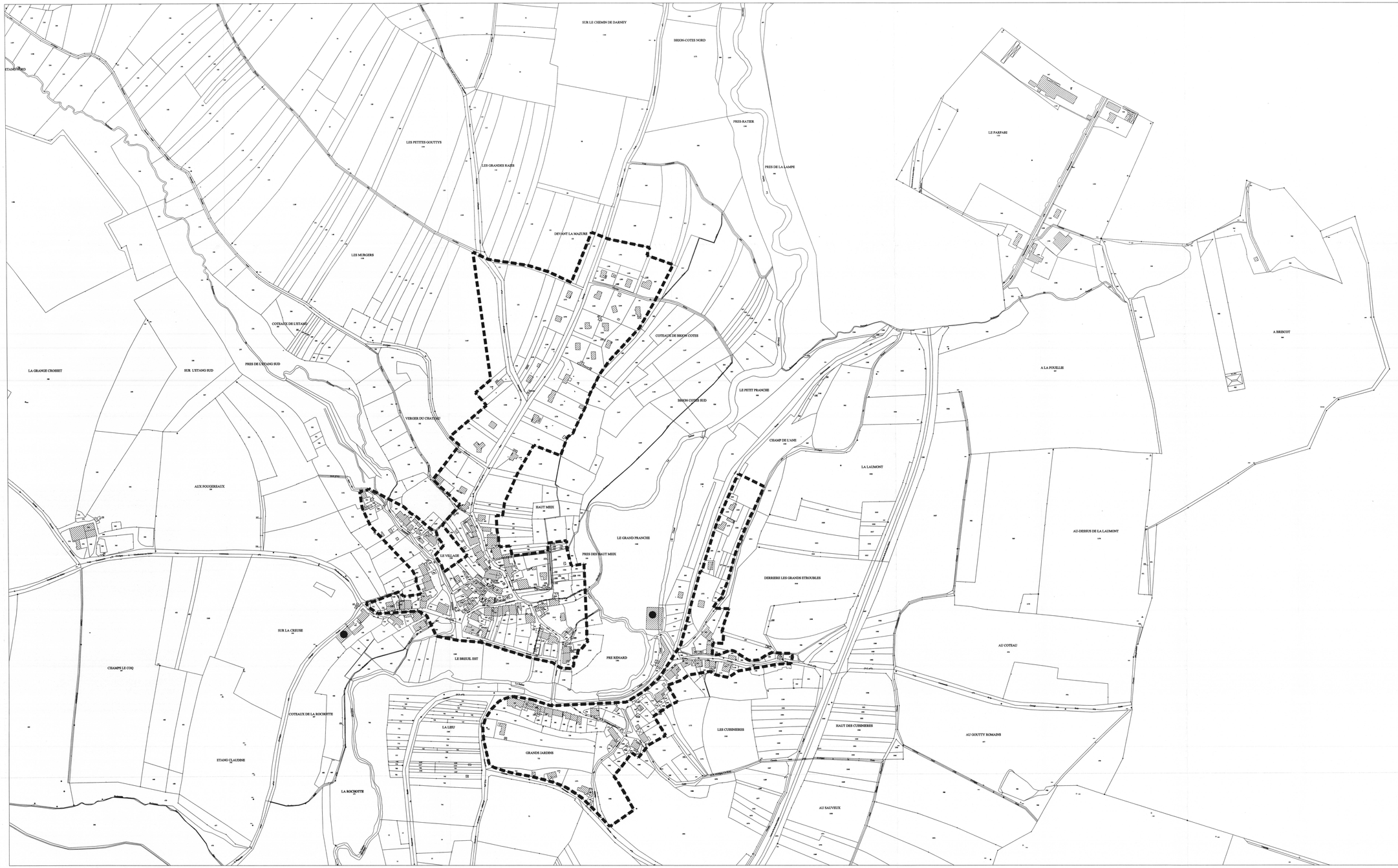

Approuvé par Arrêté Préfectoral du 13 mai 2008
Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale de la Préfecture
Dominique CONSA

Approuvé par DCM du 23 mai 2008
Le Maire

A l'extérieur de la zone constructible délimitée par ce plan, les annexes aux constructions existantes pourront être admises si le règlement national d'urbanisme et les autres règles le permettent.

CARTE COMMUNALE
Commune de ATTIGNY

Périmètre constructible

Bâtiments agricoles (animaux)

N

DATE :

ECHELLE : 1/2000e

ZONAGE